

**Rapport d'évaluation 2012-2015**  
Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

**Nom du subventionné : Association Ateliers d'ethnomusicologie**

*Parties subventionnantes :*

- Canton : département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
- Ville de Genève : département de la culture et du sport (DCS)

**Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :**

Les Ateliers d'ethnomusicologie (ADEM) ont pour but de promouvoir la diversité des cultures musicales du monde. Au sein de ces cultures, les ADEM s'intéressent en particulier aux musiques et aux danses dites traditionnelles. En constante évolution, ces musiques se caractérisent par leur origine généralement ancienne, par la transmission orale de leurs répertoires et par leur usage de techniques et d'instruments spécifiques. Le champ d'activités des ADEM inclut le théâtre, la poésie ou toute autre forme d'expression, dans la mesure où elle intègre une composante musicale.

Les moyens que les ADEM se proposent de développer à cette fin sont, notamment :

- l'organisation d'événements publics : concerts, spectacles, festivals, colloques, conférences, etc. ;
- l'enseignement, sous forme de cours et de stages de musiques et de danses du monde ;
- le soutien à la création artistique et l'encouragement à la constitution d'ensembles et de projets inédits ;
- la collaboration et les échanges avec des partenaires poursuivant des buts semblables à Genève, en Suisse et à l'étranger ;
- les activités de publication d'ouvrages et de diffusion, y compris par l'Internet, en relation avec les buts de l'association.

**Mention du contrat :** Convention de subventionnement 2012-2015 entre la République et canton de Genève, la Ville de Genève et les Ateliers d'ethnomusicologie, et son avenant d'octobre 2014

**Durée du contrat :** du 01.01.2012 au 31.12.2015 (4 ans)

**Période évaluée :** du 01.01.2012 au 31.12.2014 + éléments connus de l'exercice 2015

## 1. Volet artistique

### Objectifs :

- 1) Réalisation d'une saison de concerts chaque année, d'octobre à mai, en divers lieux ;
- 2) Organisation d'un ou plusieurs festivals ou cycles thématiques par an, regroupant divers types de programmes et souvent en collaboration avec plusieurs partenaires pour des projets en adéquation avec la démarche artistique et culturelle des Adem ;
- 3) Participation régulière à la Fête de la musique (par la gestion et l'animation de la scène "ethno" et par une participation à la scène des écoles), ainsi qu'à d'autres événements de la vie culturelle genevoise.

### Réalisé :

2012 : 26 concerts payants + 12 productions diverses (films & conférences)  
2013 : 31 concerts payants + 8 productions diverses (films & conférences)  
2014 : 34 concerts payants + 10 productions diverses (films & conférences)  
2015 (projection) : 33 concerts payants + 20 productions diverses (films & conférences, y compris au MEG – cf. point 5)

Les ADEM ont réalisé chaque année un ou plusieurs festivals ou cycles thématiques.

Ils ont participé chaque année à la Fête de la musique.

### Commentaire :

Le nombre de concerts annuel oscille en fonction de la nature des projets, de leur coût et des occasions à saisir.

## 2. Volet scientifique

### Objectifs :

- 1) Edition d'une revue annuelle, les Cahiers de musiques traditionnelles (CMT), qui est notamment l'organe de la Société Française d'Ethnomusicologie ;
- 2) Occasionnellement, édition d'ouvrages particuliers ;
- 3) Tenue d'un site Internet ([www.adem.ch](http://www.adem.ch)), régulièrement mis à jour.

### Réalisé :

2012 : CMT N° 25 « La vie d'artiste »  
2013 : CMT N° 26 « Notes d'humour »  
2014 : CMT N° 27 « Festivalisation (s) »  
2015 (en préparation) : CMT No 28 « Le goût musical »

Les ADEM n'ont pas édité d'autres ouvrages.

Ils ont régulièrement mis à jour leur site Internet.

### Commentaire :

Les nouveaux medias renouvellent le monde de l'édition. Les *Cahiers d'ethnomusicologie*

(CMT) sont consultables en intégrale sur deux sites indépendants : <jstor.org> aux Etats-Unis (payant) et <revues.org> en France (gratuit).

### 3. Volet pédagogique

Objectifs :

- 1) Organisation d'ateliers hebdomadaires de musique et de danse, dont une partie a lieu au Centre musical du 10, rue de Montbrillant ;
- 2) Organisation d'un stage annuel de 8 jours, chaque année début juillet, regroupant 12 à 15 disciplines pour adultes et enfants ;
- 3) Organisation d'activités jeune public en diverses occasions.

Réalisés :

2012 : 56 ateliers (cours hebdomadaires, individuels ou collectifs) et 445 stagiaires  
2013 : 54 ateliers (cours) et 344 stagiaires  
2014 : 63 ateliers (cours) et 419 stagiaires  
2015 (projection) : 67 ateliers (cours) et 450 stagiaires

Les ADEM ont organisé chaque année un stage de 8 jours, regroupant 12 à 15 disciplines, pour adultes et enfants.

Ils ont organisé des activités jeune public en diverses occasions.

Commentaire :

L'augmentation du nombre de cours a été rendue possible grâce aux nouveaux locaux de la rue des Maraîchers (MEG).

### 4. Volet socioculturel

Objectifs :

- 1) Encouragement à la création, par le soutien aux artistes du monde résidant en région genevoise, par divers moyens (aide à la constitution de dossiers, mise à disposition de locaux de répétition, accès au site Internet, organisation de concerts, enregistrement et réalisation de CD, contacts avec les organisateurs de concerts et festivals, etc.) ;
- 2) Collaborations, occasionnelles ou régulières, avec divers partenaires à Genève ou dans la région (par exemple : Musée d'ethnographie, Fête de la musique, Radio Suisse romande, La Bâtie-Festival de Genève, AMR, CIP, PTR, ACMA, Forum-Meyrin, etc.) ;
- 3) Collaborations hors de Genève, en partenariat avec des institutions organisant des concerts en Suisse et à l'étranger.

Réalisé :

Les ADEM ont encouragé la création, non sous forme de résidence (leur budget ne le permet pas) mais sous forme de mise à disposition de locaux gratuitement pour l'enseignement, sous forme de promotion sur leur site Internet, sous forme d'accompagnement à la structuration d'un projet artistique, sous forme de concerts dans le cadre des Vendredis de l'Ethno à l'AMR ou dans le cadre des Aubes musicales aux Bains

des Pâquis.

Les ADEM ont collaboré avec les partenaires suivants : AMR – Aubes musicales – Antigél – Artlink (Berne) – Fête de la Musique (20 groupes + scène pédagogique) – Forum Meyrin – MEG – Musée Ariana – Les Créatives – Bibliothèque de la Cité – Poussière du Monde – Radio Suisse Romande – Plateau Libre (Neuchâtel) – Notes d'Equinoxe (Délémont), etc.

Hors Genève, les ADEM ont notamment collaboré avec le Musée des Confluences (Lyon), l'Association Ethnomusika (Paris) et le Festival des musiques sacrées (Fès).

Commentaire :

Les ADEM se font régulièrement l'écho à travers leurs propres canaux d'information des nombreuses initiatives organisées par d'autres structures actives dans le domaine des danses et musiques du monde. Les informations sont diffusées à travers leur newsletter, Ethnosphères (4500 inscrits), et leur page Facebook (5800 fans).

## 5. Activités au Musée d'ethnographie

Objectifs (avenant de la convention) :

- 1) Organiser au minimum 4 concerts ou spectacles pour les nocturnes du MEG sous forme de musiques et de danses du monde et/ou contenant des approches transversales ou actualisées (syncrétismes, DJing, ...). Ces programmes ne doivent pas nécessairement avoir un lien direct avec les expositions en cours et les autres activités prévues par le MEG mais doivent néanmoins rester dans le cadre de la ligne fixée par celui-ci ;
- 2) Organiser 10 interventions valorisant une pratique culturelle (musique, danse, chant, savoir-faire) ;
- 3) Organiser 6 performances sous forme d'interventions artistiques au sein des expositions : formes d'interprétation et de réappropriations de contenus par des danseurs, musiciens, chanteurs appartenant au réseau régional des ADEM. Il appartient au MEG de solliciter les ADEM pour ces interventions en fonction de ses besoins, et notamment des expositions prévues.

Réalisé :

2014 : 3 démonstrations lors de l'inauguration du MEG

2015 (projection) : 4 concerts – 10 démo – 6 coups de projecteur

Commentaires :

Malgré les limites techniques de l'auditoire du MEG (scène réduite, plafond bas, pas de back stage, pas de structure son, lumière, grill, coulisses, mauvaise visibilité) et les coûts supplémentaires induits par cette programmation, ce nouvel axe est satisfaisant pour les ADEM par le renouvellement des publics qu'il suscite.

L'avenant concernant les collaborations des ADEM avec le MEG permet d'imaginer de nombreux projets communs, tant les passerelles paraissent évidentes. Cependant, leur mise en œuvre est plus délicate à réaliser de manière conjointe (offres similaires et risques de collusion entre les deux partenaires, visibilité des ADEM au MEG). Elle suppose de formaliser et de systématiser cette collaboration, qui pourrait s'articuler sur quatre grands

rendez-vous annuels correspondant à la périodicité du *Totem*. Des pourparlers avec les responsables de la médiation du MEG sont en cours afin d'en clarifier les modalités.

#### **Observations des Ateliers d'ethnomusicologie :**

Durant la période de la convention, les ADEM ont dû faire face à une constante augmentation des frais d'infrastructure et de productions, en particulier pour les projets impliquant la venue d'artistes de l'étranger (souvent de leur pays d'origine). En raison de la crise économique, le nombre de partenaires à l'étranger (tout particulièrement en France) a par ailleurs chuté. Les ADEM ont donc dû légèrement diminuer la programmation dans un premier temps.

Par ailleurs, l'attribution de nouveaux locaux à la rue des Maraîchers et les collaborations avec le MEG occasionnent de nouveaux frais (gestion des locaux, programmation au MEG, part salariale, matériel) estimés à 80-100'000 francs par an.

Des projets de développement des activités des ADEM sont à l'étude (augmentation du nombre des Vendredis de L'Ethno et des activités jeune public, groupes en résidence, colloques en collaboration avec le MEG, concerts acoustiques dans les locaux des ADEM, etc.). Leur réalisation dépendra toutefois des ressources financières à disposition.

#### **Observations du canton et de la Ville de Genève :**

Le canton et la Ville de Genève sont pleinement satisfaits des réalisations des ADEM (ateliers, cours, festivals et publications) et de leurs orientations artistiques, pédagogiques et socioculturelles. Ils remarquent leur volonté de collaboration, tant au niveau genevois (MEG, Antigél, etc.) qu'au niveau international. Ils souhaitent que la collaboration avec le MEG soit clarifiée et renforcée. Ils souhaitent également que la question de l'intégration de nouvelles forces au comité et au bureau des ADEM soit abordée.

Sur le plan financier, les résultats 2012, 2013 et 2014 ont été positifs. Il a été demandé aux ADEM de procéder aux corrections nécessaires dans les états financiers au 31.12.2015 afin de comptabiliser les résultats de la période conformément à l'article 19 de la convention.

**Pour les Ateliers d'ethnomusicologie**

Prénom, nom, titre

Laurent Aubert, directeur

Nicole Wicht, administratrice

Genève, le

24.9.2015

Signature



N. Wicht

**Pour la Ville de Genève**

Prénom, nom, titre

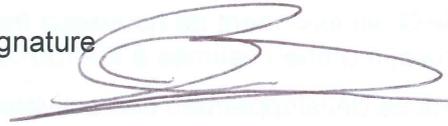
Dominique Berlie, conseiller culturel

Nicolas Cominoli, conseiller scientifique

Genève, le

24/9/2015

Signature



N. Cominoli

**Pour la République et canton de Genève**

Prénom, nom, titre

Marcus Gentinetta, conseiller culturel

Marie-Anne Falcicola Elongama, responsable  
financière

Genève, le

30.9.2015

Signature

